

SAFETY DATA SHEETS

This SDS packet was issued with item:

075509708

N/A

1. IDENTIFICATION

Identificateur du produit

Nom du produit BluSep™

Autres moyens d'identification

SDS # S385

N° UN/ID UN1170

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée Agent séparateur.

Renseignements concernant le fournisseur de la Fiche de données de sécurité

Adresse du fournisseur

Parkell, Inc.
300 Executive Drive
Edgewood, NY 11717

Numéro de téléphone d'urgence

Numéro de téléphone de l'entreprise (631) 249-1134
Numéro de téléphone d'urgence (24 heures) INFOTRAC 1-352-323-3500 (International)
1-800-535-5053 (Amérique du Nord)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Apparence Incolore, liquide très volatil

État physique Liquide

Odeur Parfumé, odeur d'alcool

Classification

Toxicité aspiration	Catégorie 1
Liquides inflammables	Catégorie 2

Mention d'avertissement
Danger

Mentions de danger

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
Vapeur et liquide hautement inflammables



Déclarations de mise en garde - Prévention

Utiliser l'équipement de protection individuelle recommandé
 Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. — Ne pas fumer
 Conserver le conteneur bien fermé
 Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception Utiliser un équipement anti-explosion.
 Utiliser uniquement des outils ne provoquant pas d'étincelles
 Éviter l'accumulation de charges électrostatiques

Déclarations de mise en garde - Réponse

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver avec beaucoup d'eau et de savon
 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser
 En cas d'irritation de la peau : Consulter un médecin
 EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin / du personnel médical Ne pas faire vomir
 EN CAS D'INCENDIE : Utiliser du CO₂, de la poudre chimique sèche ou de la mousse pour l'extinction

Déclarations de mise en garde - Stockage

Stocker dans un endroit fermé à clé
 Entreposer dans un endroit bien ventilé. Maintenir au frais

Déclaration de mise en garde - Élimination

Éliminer le produit et/ou le conteneur auprès d'une installation de traitement des déchets agréée

Autres dangers

Toxique pour la vie aquatique avec des effets de longue durée

3. Composition/INFORMATIONS RELATIVES AUX INGRÉDIENTS
--

Nom chimique	No CAS	Poids-%
Éthanol	64-17-5	Exclusif

Si le nom chimique/numéro CAS est « propriétaire » et/ou si le % en poids est répertorié comme une plage, l'identité chimique spécifique et/ou le pourcentage de composition ont été retenus en tant que secret commercial.

4. MESURES DE PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins

Contact avec les yeux	Rincer immédiatement à grande eau, notamment à l'intérieur des paupières, pour au moins 15 minutes Obtenir des soins médicaux.
Contact avec la peau de les réutiliser.	Laver la peau avec du savon et de l'eau. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant Consulter un médecin en cas d'irritation.
Inhalation	Déplacer à l'air libre. Si la victime ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle. En cas de respiration difficile, donner de l'oxygène. Obtenir des soins médicaux.
Ingestion	Ne pas faire vomir. Boire rapidement plusieurs verres d'eau ou de lait pour diluer. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin / du personnel médical.

Symptômes et effets les plus importants

Symptômes	Peut causer de l'irritation des yeux et de la peau L'ingestion de plus grandes quantités peut causer de l'ivresse, des nausées et des vomissements. L'aspiration dans les poumons peut entraîner de graves lésions pulmonaires et constitue une urgence médicale. L'inhalation de vapeurs peut irriter les voies respiratoires, provoquant des
------------------	--

maux de gorge et de la toux. L'inhalation de concentrations élevées peut provoquer des effets sur le système nerveux central caractérisés par des maux de tête, des étourdissements et une perte de conscience. Peut causer des lésions hépatiques et rénales. Contact répété ou prolongé avec la peau peut causer de la dermatite. Le produit peut également entraîner une perte d'appétit, de la nervosité et une perte de mémoire.

Indication qu'une intervention médicale immédiate et qu'un traitement spécial sont requis

Remarques pour le médecin Traiter de façon symptomatique.

5. MESURES À PRENDRE POUR LUTTER CONTRE LE FEU

Moyens D'Extinction Appropriés

Produit chimique sec. Dioxyde de carbone (CO₂). Eau pulvérisée (du brouillard). Mousse résistant à l'alcool.

Moyens d'extinction inappropriés Non déterminé.

Dangers spécifiques liés aux produits chimiques

Vapeur et liquide hautement inflammables. Les produits de combustion peuvent être toxiques.

Produits de combustion dangereux Monoxyde de carbone.

Sensibilité aux décharges électrostatiques Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme pour tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à pression, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent) et un équipement de protection complet.

6. MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Utiliser la protection individuelle recommandée à la section 8.

Pour les secouristes Éliminer toute source d'allumage. Ventiler la zone.

Précautions environnementales Empêcher la pénétration dans le sol, les fossés, les égouts, les cours d'eau ou les eaux souterraines. Section 12, Informations écologiques. Voir section 13 : CONSIDÉRATIONS D'ÉLIMINATION.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Éviter des fuites et déversements dans l'avenir si cela peut être fait en toute sécurité.

Méthode de nettoyage Contenir et recueillir avec un absorbant inerte et placer dans un récipient approprié pour élimination. Ne pas déverser dans les égouts.

7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Précautions à prendre pour une manipulation en toute sécurité

Conseils pour une manipulation en toute sécurité Manipuler en appliquant les règles habituelles d'hygiène et de sécurité. Utiliser la protection individuelle recommandée à la section 8. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Utiliser uniquement dans un endroit bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. — Ne pas fumer. Maintenir le conteneur bien fermé. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser un équipement anti-explosion. Utiliser uniquement des outils ne provoquant pas d'étincelles. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Protéger les bouteilles contre les dommages physiques.

Conditions pour un stockage sûr, y compris toutes les incompatibilités

Conditions de stockage	Conserver le contenant fermé hermétiquement dans un endroit sec et bien ventilé. Conserver à l'écart de la chaleur et des matières incompatibles. Garder dans un endroit fermé à clé.
Matériaux incompatibles	Acides forts. Agents oxydants forts. Chloroforme. Alcalis.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**Directives d'exposition**

Nom chimique	ACGIH VLS	OSHA LEP	NIOSH IDLH
Éthanol 64-17-5	LECT : 1000 ppm	MPT : 1000 ppm MPT : 1900 mg/m ³ (libéré) MPT : 1000 ppm (libéré) MPT : 1900 mg/m ³	IDLH : 3300 ppm MPT : 1000 ppm MPT : 1900 mg/m ³

Contrôles techniques appropriés

Contrôles d'ingénierie	Assurer une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. Douches oculaires. Douches.
-------------------------------	--

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux / du visage	Lunettes de sécurité.
Protection corporelle et cutanée	Gants de protection imperméables.
Protection respiratoire	Aucune protection n'est normalement requise dans des conditions normales d'utilisation et avec une ventilation adéquate.
Considérations d'hygiène générales	Manipuler en appliquant les règles habituelles d'hygiène et de sécurité.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**Informations sur les propriétés de base physiques et chimiques**

État Physique	Liquide	Odeur	Parfumé, odeur
Apparence	Incolore, liquide très volatil	Seuil d'odeur	d'alcool Non déterminé
Couleur	Incolore		

Propriétés	Valeurs	Remarques • Méthode
pH	Sans objet	
Point de fusion/point de congélation	Non déterminé	
Point d'ébullition	78 °C / 172 °F	
Point d'éclair	13 °C / 55 °F	(éthanol)
Taux d'évaporation	Non déterminé	
Inflammabilité (solide, gaz)	Non déterminé	
Limite supérieure d'inflammabilité	19% (éthanol)	
Limite inférieure d'inflammabilité	3% (éthanol)	
Pression de vapeur	Non déterminé	
Densité de vapeur	1,6	(Air=1)
Densité relative	0,79	@ 20°C (68°F)
Solubilité dans l'eau	Miscible dans l'eau	

Solubilité dans d'autres solvants	Non déterminé	
Coefficient de partage	Non déterminé	
Température D'Auto-Inflammation	360 °C / 680 °F	(éthanol)
Température De Décomposition	Non déterminé	
Viscosité	Non déterminé	
Cinématique	Non déterminé	
Viscosité Dynamique		
Propriétés explosives	Non déterminé	
Propriétés oxydantes	Non déterminé	

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Non requis dans des conditions d'utilisation normales.

Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

Possibilité de réactions dangereuses

Aucune en cas de traitement normal.

Polymérisation dangereuse Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

Conditions à éviter

Évitez la chaleur au-delà de 30° C (86° F), la lumière directe du soleil et les sources d'inflammation.

Matériaux incompatibles

Acides forts. Agents oxydants forts. Chloroforme. Alcalis.

Produits de décomposition dangereux

Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO₂).

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les modes d'exposition probables

Information produit

Contact avec les yeux Éviter tout contact avec les yeux.

Contact avec la peau Éviter tout contact avec la peau.

Inhalation Éviter de respirer la vapeur ou le brouillard.

Ingestion Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Informations sur les composants

Nom chimique	Orale DL50	Dermique DL50	Inhalation CL50
Polyéthylèneglycol 25322-68-3	= 28 g/kg (Rat)	> 20 g/kg (Lapin)	-
Polyvinylpyrrolidone 9003-39-8	= 100 g/kg (Rat)	-	-
Éthanol 64- 17-5	= 7060 mg/kg (rat)	-	= 124,7 mg/L (Rat) 4 heures

Informations sur les effets physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Veuillez consulter la section 4 de cette fiche de données de sécurité pour les symptômes.

Effets différés et immédiats ainsi qu'effets chroniques d'une exposition à court et à long terme

Cancérogénicité L'ingrédient de ce produit n'est classé comme cancérogène que lorsqu'il est consommé comme boisson alcoolisée dans des études à long terme.

Nom chimique	ACGIH	IARC	NTP	OSHA
Polyvinylpyrrolidone 9003-39-8		Groupe 3		
Éthanol 64- 17-5	A3	Groupe 1	Connu	X

Légende

ACGIH (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)

A3 - Cancérogène pour les animaux

IARC (International Agency for Research on Cancer - Centre international de Recherche sur le Cancer)

Groupe 1 - Cancérogène pour l'homme

Les composants du groupe 3 du CIRC ne sont "pas classés comme cancérogènes pour l'homme"

NTP (Programme national de toxicologie)

Connu - Cancérogène connu

OSHA (Administration de la sécurité et de la santé au travail du Département américain du travail)

X - Présent

Danger en cas d'aspiration Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Mesures numériques de toxicité

Non déterminé

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**Écotoxicité**

Toxique. pour la vie aquatique avec des effets de longue durée.

Informations sur les composants

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poisson	Toxicité pour les micro-organismes	Crustacés
Polyéthylèneglycol 25322-68-3		5000: 24 heures Carassius auratus mg/L CL50		
Éthanol 64- 17-5		12,0 à 16,0: 96 heures Oncorhynchus mykiss mL/L CL50 statique 100 : 96 heures Pimephales promelas mg/L CL50 statique 13400 à 15100 : 96 heures Pimephales promelas mg/L CL50 écoulement	CE50 = 34634 mg/L 30 min CE50 = 35470 mg/L 5 min	9268 - 14221: 48 heures Daphnia magna mg/L CL50 10800: 24 heures Daphnia magna mg/L CE50 2 : 48 heures Daphnia magna mg/L CE50 Statique

Persistence / Dégradabilité

Non déterminé.

Bioaccumulation

Non déterminé.

Mobilité

Nom chimique	Coefficient de partition
Éthanol 64- 17-5	-0.32

Autres effets indésirables

Non déterminé

13. CONSIDÉRATIONS D'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Élimination des déchets L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales applicables.

Emballages contaminés L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales applicables.

Statut des déchets dangereux de la Californie

Nom chimique	Statut des déchets dangereux de la Californie
Éthanol 64-17-5	Toxique Inflammable

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Note Please see current shipping paper for most up to date shipping information, including exemptions and special circumstances.

DOT

N° UN/IDUN1170
 Nom d'expédition SOLUTION D'ÉTHANOL
 Classe de danger 3
 Groupe d'emballage II

IATA

N° UN/IDUN1170
 Nom d'expédition SOLUTION D'ÉTHANOL
 Classe de danger 3
 Groupe d'emballage II

IMDG

N° UN/IDUN1170
 Nom d'expédition SOLUTION D'ÉTHANOL
 Classe de danger 3
 Groupe d'emballage II
 Polluant maritime Cette matière peut répondre à la définition d'un polluant maritime

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Inventaires internationaux

Nom chimique	TSCA	DSL	NDSL	EINECS	ELINCS	ENCS	IECSC	KECL	PICCS	AICS
Éthanol	Présent	X		Présent		Présent	X	Présent	X	X

Légende :

TSCA - United States Toxic Substances Control Act Section 8(b) Inventory
DSL/NDSL - Canadian Domestic Substances List/Non-Domestic Substances List
EINECS/ELINCS - European Inventory of Existing Chemical Substances/European List of Notified Chemical Substances
ENCS - Japan Existing and New Chemical Substances
IECSC - China Inventory of Existing Chemical Substances
KECL - Korean Existing and Evaluated Chemical Substances
PICCS - Philippines Inventory of Chemicals and Chemical Substances
AICS - Inventaire australien des substances chimiques

Règlement fédéral américain**CERCLA**

Ce matériau, tel qu'il est fourni, ne contient aucune substance réglementée en tant que substance dangereuse en vertu de la loi CERCLA (Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou de la loi SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) (40 CFR 355).

SARA 313

Section 313 du Titre III de la loi de 1986 sur les modifications et la réautorisation du Superfund (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences de déclaration de la loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Part 372

CWA (Clean Water Act)

Ce produit ne contient aucune substance réglementée comme polluante conformément à la loi sur la qualité de l'eau (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42)

Réglementations des états américains**Proposition 65 de la Californie**

Ce produit contient les produits chimiques suivants de la Proposition 65.

Nom chimique	Proposition 65 de la Californie
Éthanol - 64-17-5	Carcinogène Développemental

É.-U. Réglementations des États-Unis sur le droit à l'information

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvania
Éthanol 64-17-5	X	X	X

16. AUTRES INFORMATIONS

<u>NFPA</u>	Dangers pour la santé	Inflammabilité	Instabilité	Dangers spéciaux
	1	3	0	Non déterminé
<u>HMIS</u>	Dangers pour la santé	Inflammabilité	Risques physiques	Protection personnelle
	Non déterminé	Non déterminé	Non déterminé	Non déterminé

Date de publication : 20 mai 2014
 Date de révision: 13-Jan-2015
 Remarque sur la révision : Nouveau format

Avis de non-responsabilité

Les informations fournies dans cette fiche de données de sécurité sont correctes selon nos connaissances et informations à la date de sa publication. Les informations données ne sont destinées qu'à des recommandations pour une manipulation, un usage, un stockage, un transport et une mise au rebut en toute sécurité, et ne seront pas considérées comme une garantie ou une spécification relative à la qualité. Les renseignements présentés ne visent que le produit désigné spécifiquement et peuvent ne pas être valables si le produit est combiné à d'autres produits ou procédés, sauf mention contraire du texte.

**Fin de la fiche
 signalétique de sécurité
 de produit**